Envoyé en préfecture le 04/02/2025

Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le

ID: 059-215902255-20250201-2025 0201 2-DE

RAPPORT D'ORIENTATIONS



BUDGETAIRES

2025

Conseil Municipal du 1^{er} février 2025

Préambule

Envoyé en préfecture le 04/02/2025

Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le

ID: 059-215902255-20250201-2025 0201 2-DE

L'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), prévoit :

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. »

Ce rapport répond à un double objectif :

- D'une part, il permet d'informer les élus sur la situation économique, budgétaire et financière de la collectivité et de procéder à une évaluation prospective sur les perspectives économiques locales. Il permet, en outre, d'éclairer les élus sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement ainsi que de préciser les engagements pluriannuels communaux.
- D'autre part, il participe à l'information aux administrés et constitue à ce titre un exercice de transparence à destination de la population.



Publié le

ID: 059-215902255-20250201-2025_0201_2-DE

SOMMAIRE

I. Le contexte du budget 2025

- Le contexte économique international et national.
- Les finances publiques : un déficit à réduire, des efforts demandés à toutes les collectivités.

II. Analyse financière de la commune – rétrospective 2022-2024.

- Dépenses et recettes de fonctionnement, compte financier unique 2024.
- Evolution de l'épargne brute et disponible.
- Fiscalité et taux d'imposition.
- Opérations d'investissement.
- Encours de la dette.
- Ressources humaines personnel communal.

III. Prospective financière de la commune.

Plan Pluriannuel d'Investissement.



Le contexte du budget 2025

L'analyse macro-économique qui fixe le contexte d'élaboration budgétaire reste un exercice quelque peu incertain. Ces dernières années, de nombreux chocs, crises, sont venus perturber toutes les prédictions économiques. L'économie mondialisée et interdépendante rend complexe les analyses de projection.

Selon l'OCDE, la croissance du PIB mondial devrait s'établir à 3,2 % en 2024 et en 2025, soit un niveau très proche du taux de 3,1 % enregistré en 2023.

Cette progression est portée par la forte croissance affichée par les grandes économies de marché émergentes, notamment l'Inde, la Chine, et l'Indonésie, contrastant avec les résultats moins dynamiques observés dans nombre d'économies avancées, particulièrement en Europe (0,7% projeté en 2024 pour la zone euro).

Après le pic de 2022, l'inflation poursuit son repli, sous l'effet du resserrement des politiques monétaires, de la baisse des prix de l'énergie et de l'atténuation des tensions sur les marchés alimentaires, avec des projections pour la zone euro de 2,4% en 2024 et 2,1% en 2025. (source : Perspectives économiques de l'OCDE, septembre 2024)

Reçu en préfecture le 04/02/2

Publié le

Le contexte du budget 2025

ID: 059-215902255-20250201-2025_0201_2-DE

Les perspectives économiques de la France sont proches de la moyenne de la zone euro, avec un taux de croissance estimé à 1,1% en 2024 et 1,2% en 2025 selon l'OCDE. L'hypothèse du Gouvernement pour le projet de loi de finances 2025 est de 1,1% pour chacune des deux années 2024 et 2025.

Le ralentissement de l'inflation se confirme. Selon les projections macroéconomiques de la Banque de France (septembre 2024), l'inflation (indice des prix à la consommation harmonisé en moyenne annuelle) devrait s'établir à 2,5% en 2024 et retomber à 1,5% en 2025, contre 5,9% en 2022 et 5,7% en 2023. Depuis 2020, l'acquis d'inflation cumulée s'établit ainsi à 17 %.

L'exercice prospectif s'avère délicat depuis plusieurs années, tant la situation nationale et internationale est incertaine et évolue rapidement. Pour 2025, cet exercice est particulièrement compliqué par les conditions d'élaboration de la loi de finances et l'incertitude sur les ressources des collectivités territoriales.



Le contexte du budget 2025

Envoyé en préfecture le 04/02/2025 Reçu en préfecture le 04/02/2025

ID: 059-215902255-20250201-2025_0201_2-D

Feignies et la communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre

- La stabilité et l'ancrage des principaux contributeurs sur le territoire.
- La finalisation de la Zone de la Marlière (Feignies).
- La CAMVS favorise l'implantation d'entreprises nouvelles et accompagne le développement des entreprises implantées.
- La baisse du taux de chômage : passage de 17% à 12% en 2 ans, mais 5 pts supérieur à la moyenne nationale (6,9%) à mettre en comparaison avec le taux régional de 8,9 % (2 ème trimestre 2023).
- Un taux de pauvreté de 26,3 % (2020) de près de deux fois le taux national 14,4 %



La ville de Feignies

II. Analyse financière de la commune – rétrospective 2022-2024

Dépenses et recettes de fonctionnement

Compte Financier Unique 2024



Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 04/02/2025 Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le

ID: 059-215902255-20250201-2025_0201_2-DE

chapitre	2022	2023	2024
Total 011 CHARGES DE GESTION GENERALE	2 791 737	2 909 203	3 001 982
Total 012 CHARGES DE PERSONNEL	4 661 342	4 590 741	4 923 772
Total 014 ATTENUATION DE PRODUITS	3 836		4 608
Total 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	743 472	839 759	768 301
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	8 200 387	8 339 703	8 698 663
variation	7,88%	1,70%	4,30%
Total 66 CHARGES FINANCIERES	62 725	49 444	31 569
Total 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	66 701	60 291	601
Total 68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 100		2 110
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 329 814	8 449 437	8 732 942
variation	7,29%	1,44%	3,36%

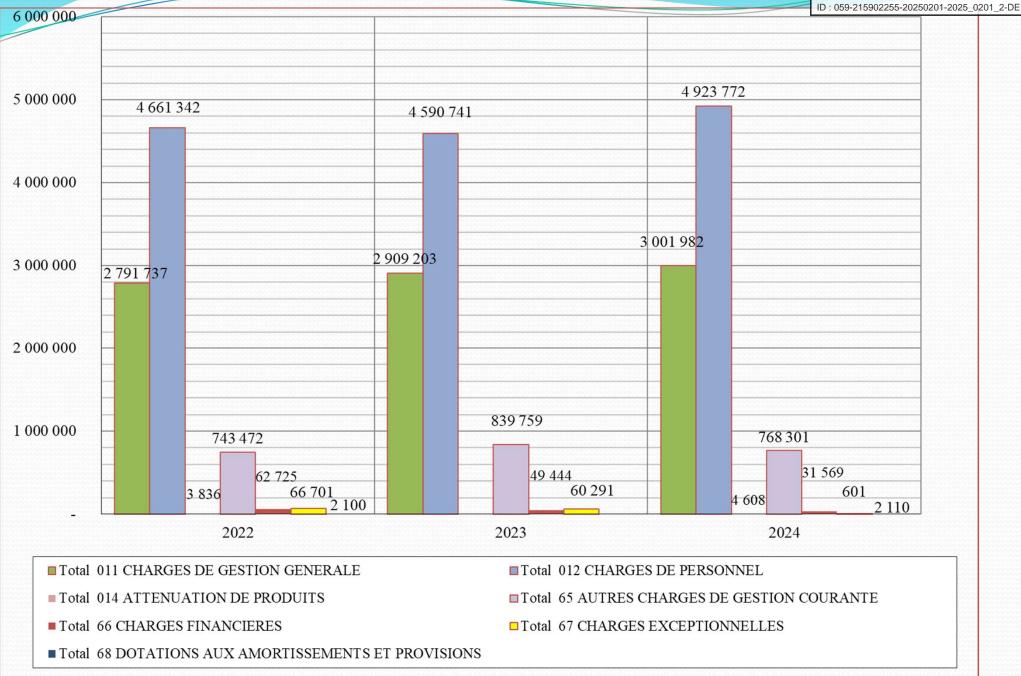
Pour l'année 2024, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent donc de 3,36% par rapport à l'année 2023



Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 04/02/2025

Reçu en préfecture le 04/02/2025



Evolution des dépenses de fonction

Envoyé en préfecture le 04/02/2025 Reçu en préfecture le 04/02/2025 Publié le

ID: 059-215902255-20250201-2025_0201_2-D

L'augmentation des dépenses de fonctionnement de 3,36% en 2024 s'explique par une variation selon les chapitres :

- Une augmentation des charges de gestion générale (chapitre 011) de 3,19%, ce chapitre regroupant les achats courants et les charges quotidiennes de fonctionnement de la collectivité : fluides, fournitures, services extérieurs, prestations de services, assurances, entretien et maintenance du patrimoine...
- Les charges de personnel (chapitre 012) augmentent de 7,75% : prime de pouvoir d'achat versée au personnel pour 16K€, des départs à la retraite en 2024 gratifiés de primes de départ pour 35K€ ainsi que l'organisation des différentes élections nécessitant le travail supplémentaire du personnel rémunéré.
- Le chapitre (65) malgré l'intégration en M57 d'une partie du chapitre 67 dont les subventions exceptionnelles, secours et les bons offerts pour l'achat de coquilles de Noël, baisse de 8,51% notamment en raison de la subvention versée au CCAS exceptionnellement élevée en 2023 de 440 K€ pour redescendre à 270 K€ en 2024.
- Les charges financières (66) continuent de baisser malgré l'augmentation des taux variables.
- Les charges exceptionnelles (67) sont en forte baisse en raison de la nouvelle nomenclature M57, il reste les titres annulés sur exercices antérieurs.



Recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 04/02/2025 Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le

ID: 059-215902255-20250201-2025_0201_2-DE

chapitre	2022	2023	2024
Total 013 ATTENUATION DE CHARGES	28 430	6 329	21 648
Total 70 VENTES PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES	476 039	532 142	558 474
Total 73 IMPOTS ET TAXES	7 207 229	7 576 159	5 012 580
Total 731 FISCALITE LOCALES			2 189 730
Total 74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 336 122	2 311 825	2 822 040
Total 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	80 280	83 941	135 484
TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES	10 128 101	10 510 396	10 739 958
variation	2,52%	3,77%	2,18%
Total 76 PRODUITS FINANCIERS	785	1 089	1 204
Total 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	407 890	243 550	25 425
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 536 776	10 755 035	10 766 585
variation	5,20%	2,07%	0,11%

Pour l'année 2024, les recettes réelles de fonctionnement augmentent donc de 0,11% par rapport à l'année 2023



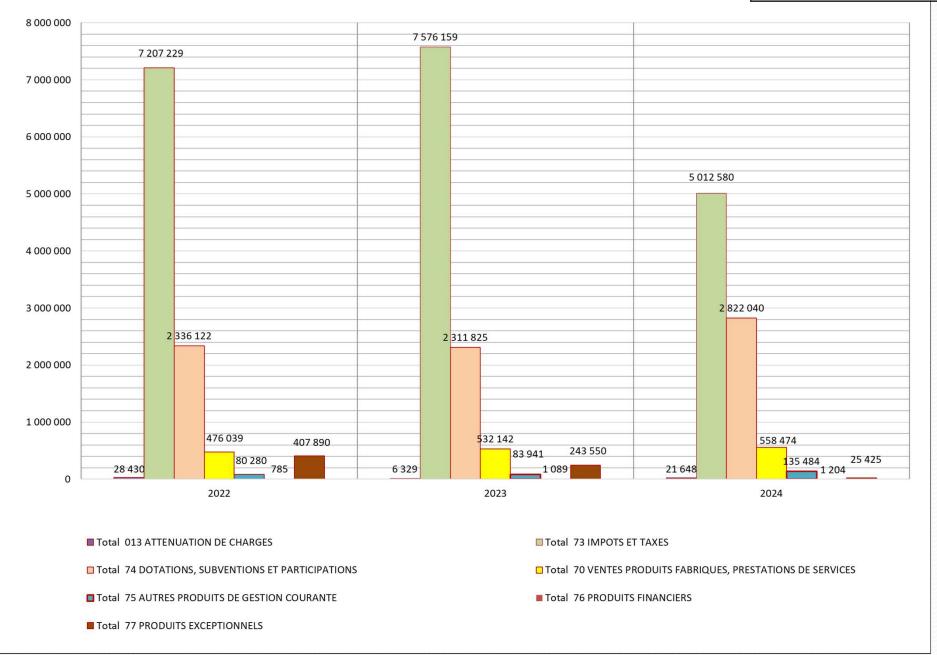
Recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 04/02/2025

Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le

ID: 059-215902255-20250201-2025_0201_2-DE





Evolution des recettes de fonctionne

voyé en préfecture le 04/02/2025 çu en préfecture le 04/02/2025

D: 059-215902255-20250201-2025_0201_2-DE

Les recettes réelles de fonctionnement restent stables 0,11% malgré la baisse des impôts fonciers de 4 % en 2024.

- Le chapitre (013) (0,2% des recettes) reprend les remboursements sur les rémunérations et charges de personnels non titulaires.
- Le chapitre (70) 5,19% des recettes (variation 4,95%) enregistre l'ensemble des droits et redevances aux différents services communaux (jeunesse, culturel, scolaire, périscolaire...) mais également le remboursement par le CCAS de la mise à disposition du personnel de la Ville (150 K€).
- **Le chapitre (73) 46,56% des recettes (- 33,84 variation)** dsc, fngir, fonds péréquation, attribution de compensation (Chapitre 73 ventilé en 731 avec la M57).
- Le chapitre (731) 20,34%, nouveau chapitre en M57 qui reprend : les impôts directs, taxes additionnelles, taxes électricité, taxes sur la publicité.
- Le chapitre (74) 26,21% (variation de 22,07 %) représente les dotations et subventions.
- **Le chapitre (75) 1,26**% reprend le produit des locations d'immeubles et le remboursement de la Teom, les remboursements divers, la régie dons.
- Le chapitre (77) 0,24% correspondant à la cession d'un terrain rue Arthur Dubois pour 25 425 k€. Les remboursements divers sont repris au chapitre 75 en M57.



Compte Financier Unique 2024

		2024				
		FONCTIONNEMENT		INVEST	INVESTISSEMENT	
		DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	
Total		9 262 718,29	10 771 008,96	3 223 128,36	1 243 171,77	
	SOLDE DE L'ANNEE	1 508	290,67	-1 97	9 956,59	
RESULTAT N-1			1 994 825,54		6 293 144,21	
	Résultat cumulé	3 503 116,21 4 313 187,62		3 187,62		
Restes à réaliser à repor	ter en N+1	-	-	-3 109 069,10	365 084,54	
Résultat Gl	obal (après affectation des restes à réaliser)	3 503 116,21 1 569 203,06		9 203,06		
	Résultat cumulé	5 072 319,27				

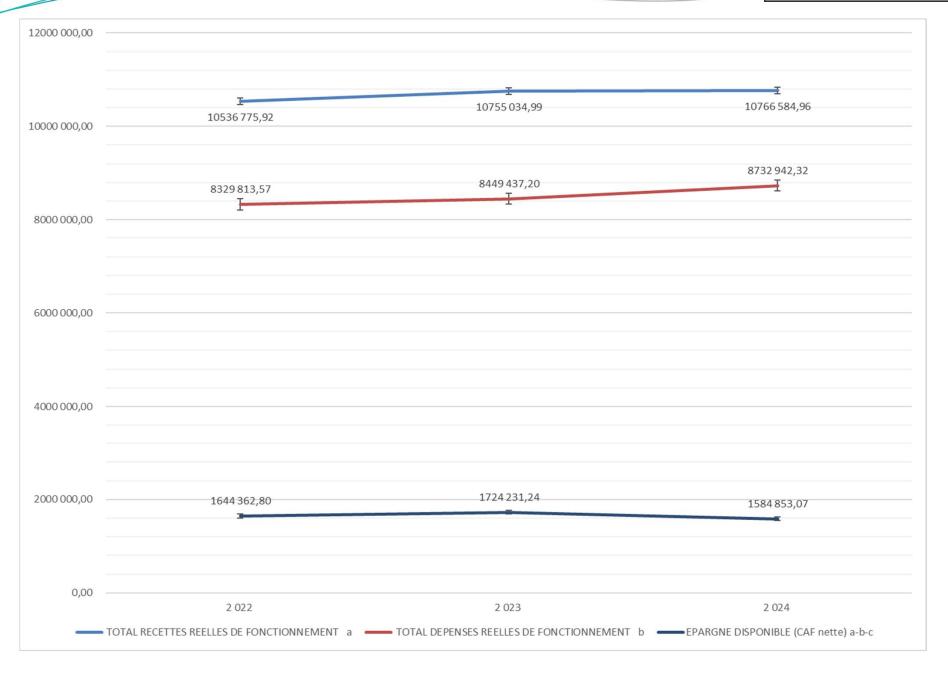


Evolution épargne brute – épargne d

Envoyé en préfecture le 04/02/2025 Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le

ID: 059-215902255-20250201-2025_0201_2-DE





Fiscalité

L'année 2024 a été marquée par :

- La baisse des taux d'imposition du Foncier Bâti et Non Bâti de 4%. Cependant les bases du foncier bâti ont augmenté de 6,9% et celles du non bâti 23%.

Le produit total des impôts direct baisse donc de 5,96%

- Les compensations versées par AMVS restent stable -0,27%
- L'augmentation des allocations compensatrices de 23,17%.

Par conséquent, la fiscalité globale n'augmente que de 3,63%,

		2022	voyé en préfecture le	2021
		2022 Re	çu en préfecture le 04	4/02/2025
TAXE D'HABITATION		Pu	blié le	3 L
BASES NETTES TH (inclus thlv)	at At an I	196 623	276 210 : 059-215902255-202	345 658 250201-2025 020
TAUX TH - FEIGNIES	variation bases	18,91%	18,91%	18,91%
PRODUIT TH	-	37 181	52 231	65 364
1 RODOH III	variation produit	5,41%	40,48%	25,14%
FONCIER BATI	variation product	5,1170	10, 1070	23,1170
BASES NEITES FB		9 850 584	10 514 622	11 239 879
	variation bases	1,51%	6,74%	6,90%
TAUX FONCIER BATI - FEIGNIES		36,42%	36,42%	34,96%
produit avant lissage et contribution coef co	rrecteur	3 587 583	3 829 425	3 929 462
lissage		-9 160	-7 890	-6 964
coefficient correcteur		0,647577	0,647577	0,647577
contribution coefficient correcteur		-1 891 528	-2 016 629	-2 267 797
PRODUIT FB		1 686 895	1 804 906	1 654 701
	variation produit	2,21%	7,00%	-8,32%
FONCIER NON BATI				
BASES NETTES FNB		157 784	157 481	194 607
TALIX PONCHED NON DATE DESCRIPC	variation bases	3,61%	-0,19%	23,57%
TAUX FONCIER NON BATI - FEIGNIES		68,06% 107,388	68,06%	65,33%
PRODUIT FNB	variation produit	3,61%		127 137
			-0,19%	18,62%
TOTAL PRODUIT TH + TF + TFNB	(A)	1 831 464	1 964 319	1 847 201
	uit TH + TF + TFNB	2,36%	7,25%	-5,96%
	uit TH + TF + TFNB	2,36%	7,25%	-5,96%
variation produ	uit TH + TF + TFNB	2,36% 4 780 225	7,25% 4 803 984	-5,96% 4 791 100
variation produced by the variation produced by the variation produced by the variation AMVS and the variation AMVS	uit TH + TF + TFNB			
Variation produced COMPENSATIONS VERSEES PA	uit TH + TF + TFNB R L'AMVS	4 780 225	4 803 984	4 791 100
variation produ COMPENSATIONS VERSEES PAI Attribution de Compensation AMVS Dotation de Solidarité AMVS	uit TH + TF + TFNB R L'AMVS	4 780 225 47 764	4 803 984 48 764	4 791 100 48 764 4 839 864
variation produ COMPENSATIONS VERSEES PAI Attribution de Compensation AMVS Dotation de Solidarité AMVS	uit TH + TF + TFNB R L'AMVS [AMVS (B)	4 780 225 47 764 4 827 989	4 803 984 48 764 4 852 748	48 764
Variation produ COMPENSATIONS VERSEES PARAMETER PARAMET	R L'AMVS AMVS (B) variation	4 780 225 47 764 4 827 989 0,00%	4 803 984 48 764 4 852 748 0,51%	4 791 100 48 764 4 839 864 -0,27%
Variation produ COMPENSATIONS VERSEES PARAMETER PARAMET	R L'AMVS AMVS (B) variation (A+B) produit fiscal global	4 780 225 47 764 4 827 989 0,00%	4 803 984 48 764 4 852 748 0,51%	4 791 100 48 764 4 839 864 -0,27% 6 687 065
COMPENSATIONS VERSEES PARAMETERISM AMVS Attribution de Compensation AMVS Dotation de Solidarité AMVS TOTAL PRODUIT TP ou COMPENSATION PRODUIT FISCAL GLOBAL Variation ALLOCATIONS COMPENSATION	R L'AMVS AMVS (B) variation (A+B) produit fiscal global	4 780 225 47 764 4 827 989 0,00% 6 659 453 0,64%	4 803 984 48 764 4 852 748 0,51%	4 791 100 48 764 4 839 864 -0,27% 6 687 065 -1,91%
Variation produ COMPENSATIONS VERSEES PARAMYS Attribution de Compensation AMVS Dotation de Solidarité AMVS TOTAL PRODUIT TP ou COMPENSATION PRODUIT FISCAL GLOBAL Variation ALLOCATIONS COMPENSATION Allocations compensatrices FB	R L'AMVS AMVS (B) variation (A+B) produit fiscal global	4 780 225 47 764 4 827 989 0,00%	4 803 984 48 764 4 852 748 0,51% 6 817 067 2,37%	4 791 100 48 764 4 839 864 -0,27% 6 687 065 -1,91%
COMPENSATIONS VERSEES PARACTIONS OF THE PRODUIT TP OU COMPENSATION PRODUIT FISCAL GLOBAL Variation ALLOCATIONS COMPENSATION Allocations compensatrices FB Allocations compensatrices locaux industrie	R L'AMVS AMVS (B) variation (A+B) produit fiscal global	4 780 225 47 764 4 827 989 0,00% 6 659 453 0,64%	4 803 984 48 764 4 852 748 0,51% 6 817 067 2,37%	4 791 100 48 764 4 839 864 -0,27% 6 687 065 -1,91% 19 472 2 348 562
COMPENSATIONS VERSEES PARACTIONS VERSEES PARACTIONS OF THE PRODUIT TP OU COMPENSATION PRODUIT FISCAL GLOBAL Variation ALLOCATIONS COMPENSATION Allocations compensatrices FB Allocations compensatrices FNB	R L'AMVS AMVS (B) variation (A+B) produit fiscal global	4 780 225 47 764 4 827 989 0,00% 6 659 453 0,64%	4 803 984 48 764 4 852 748 0,51% 6 817 067 2,37%	4 791 100 48 764 4 839 864 -0,27% 6 687 065 -1,91% 19 472 2 348 562
COMPENSATIONS VERSEES PARACTIONS VERSEES PARACTIONS OF THE PRODUIT TP OU COMPENSATION PRODUIT FISCAL GLOBAL Variation ALLOCATIONS COMPENSATION Allocations compensatrices FB Allocations compensatrices FNB	R L'AMVS AMVS (B) variation (A+B) produit fiscal global	4 780 225 47 764 4 827 989 0,00% 6 659 453 0,64% 18 157 1 788 787 12 451	4 803 984 48 764 4 852 748 0,51% 6 817 067 2,37% 19 402 1 900 647 12 391	4 791 100 48 764 4 839 864 -0,27% 6 687 065 -1,91% 19 474 2 348 562 12 246
Variation produ COMPENSATIONS VERSEES PARAMYS Attribution de Compensation AMVS Dotation de Solidarité AMVS TOTAL PRODUIT TP ou COMPENSATION PRODUIT FISCAL GLOBAL Variation	R L'AMVS (AMVS (B) variation (A+B) produit fiscal global TRICES ls)	4 780 225 47 764 4 827 989 0,00% 6 659 453 0,64% 18 157 1 788 787 12 451 1 819 395	4 803 984 48 764 4 852 748 0,51% 6 817 067 2,37% 19 402 1 900 647 12 391 1 932 440	4 791 100 48 764 4 839 864 -0,27% 6 687 065 -1,91% 19 474 2 348 562 12 246 2 380 282

Envoyé en préfecture le 04/02/2025



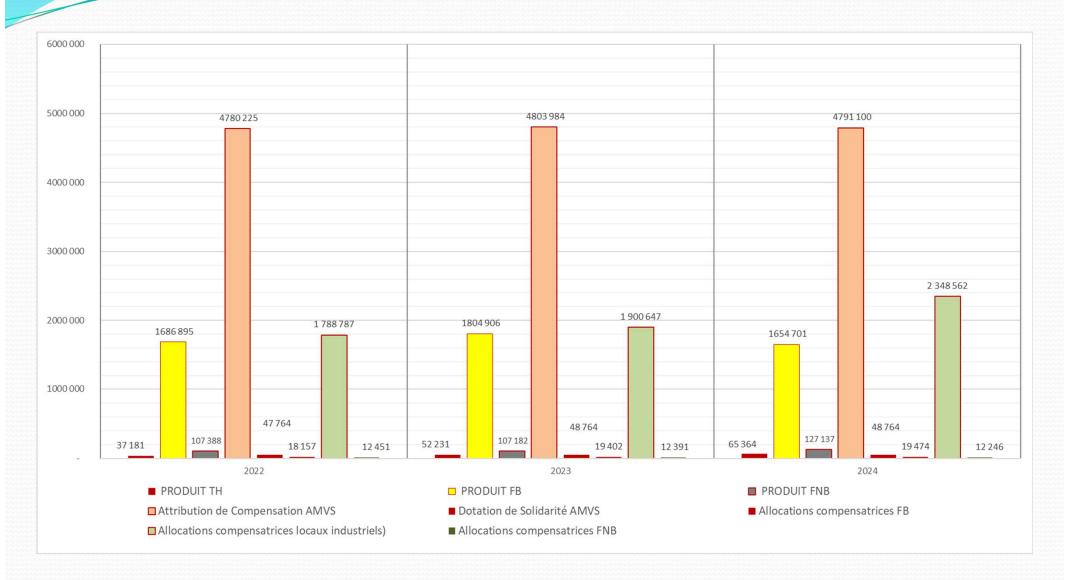
Fiscalité

Envoyé en préfecture le 04/02/2025

Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le

ID: 059-215902255-20250201-2025_0201_2-DE





Opérations d'investissement

Envoyé en préfecture le 04/02/2025

Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le

En 2024, 2,6 M€ ont été investis sur les différentes opérations, quelques précisions

Liaisons douces espaces loisirs : 104 K€ pour l'installation d'aire de jeux et de mobiliers urbain.

Place de la Gare, aire de covoiturage: 154 K€

Ecole Louis Pergaud : 445 K€ pour la continuité de la rénovation énergétique, mise en accessibilité et embellissement de l'école.

Place du 8 Mai : 296 K€ : La réfection des coursives avec un agrandissement et aménagement des cellules commerciales, aménagement de la place avec un nouveau parking, une voirie réalisée et un éclairage installé.

Les voiries et trottoirs des rues Lempereur, Neuf-Mesnil, Chaussée Brunehaut, Salengro et des Guides ainsi que leur sécurisation : 855 K€

	Exercice	2022 ID:	059-215902255-202502 2023	01-2025_0201_2-DE 2024
201402	- SALLE POLYVALENTE	15 268,80	0.00	0,00
201701	- LIAISONS DOUCES - ESPACES LOISIRS	461 828,67	57 283,49	103 691,89
201701	- ACCESSIBILITE ESPACES ET BATIMENTS	1 102,68	38 644,32	28 520,58
201703	- AMENAGEMENT CURIE - TORTEL	35 867,30	0,00	0,00
201802	- PLACE DE LA GARE	0,00	10 730,83	153 629,56
201805	- CIMETIERE	0,00	41 911,92	106 644,00
201806	- ECOLE LOUIS PERGAUD	5 852,92	582 522,49	444 959,93
201808	- RUE JEAN JAURES	322 146,49	0,00	3 048,08
201811	- EQUIPEMENTS SERVICES TECHNIQUES	29 141,66	23 917,28	102 380,79
201811	- EQUIPEMENTS - MOBILIERS DES SERVICES	155 819,15	134 359,81	165 128,17
201813	- DEFENSE INCENDIE	5 512,93	2 044,69	2 810,40
201814	- ACQUISITIONS FONCIERES	21 608,00	2 328,24	3 347,73
201815	- ECLAIRAGE PUBLIC - ILLUMINATIONS	10 920,00	9 168,00	3 701,04
201816	- SECURITE ROUTIERE - VOIRIES	52 153,87	80 458,28	183 133,05
201819	- EQUIPEMENTS - MOBILIERS ECOLES	47 199,34	6 383,39	336,00
201821	- TRAVAUX ECOLES	0,00	4 695,60	0,00
201822	- TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	181 639,23	155 482,46	150 640,99
201902	- ECOLE JEAN LURCAT	0,00	0,00	696,00
201903	- ECOLE DE MUSIQUE	806 347,92	24 517,40	0,00
201904	- CENTRE EMILE COLMANT	000 0 11 ,02	0,00	23 723,76
201905	- RUE GUYNEMER	156 093,43	0,00	23 409,29
201906	- PLACE DU 8 MAI	22 996,86	5 785,66	296 495,94
201923	- PLAN DE DEMATERIALISATION	25 441,73	5 283,03	0,00
201924	- PARC AUTOMOBILE	49 500,00	71 910,00	0,00
202025	- FORT LEVEAU	2 513,84	5 972,72	13 626,68
202101	- TERRAIN SYNTHETIQUE	,-	939 224,86	11 407,33
202102	- RUE DE BLATON	16 091,04	770 511,86	4 372,68
202103	- RUE DE NEUF-MESNIL (CD 405)	0,00	0,00	205 564,23
202127	- COLONNES ENTERREES	0,00	19 281,06	19 281,06
202201	- RUE DE LEMPEREUR	0,00	25 876,44	233 581,86
202202	- RUE DES CHEMINOTS	0,00	0,00	0,00
202203	- SIGNALISATION TRICOLORE RUES J.MOULIN / VICT	20 877,84	810,00	0,00
202301	- RUE SALENGRO		121 872,50	76 763,82
202302	- RENOVATION COMPLEXE SPORTIF		13 680,00	12 312,00
202303	- RUE DE LA CHAUSSEE-BRUNEHAUT		0,00	232 972,52
202304	- VIDEO-SURVEILLANCE		13 320,00	1 471,31
	total des dépenses d'investissement	2 445 923,70	3 167 976,33	2 607 650,69



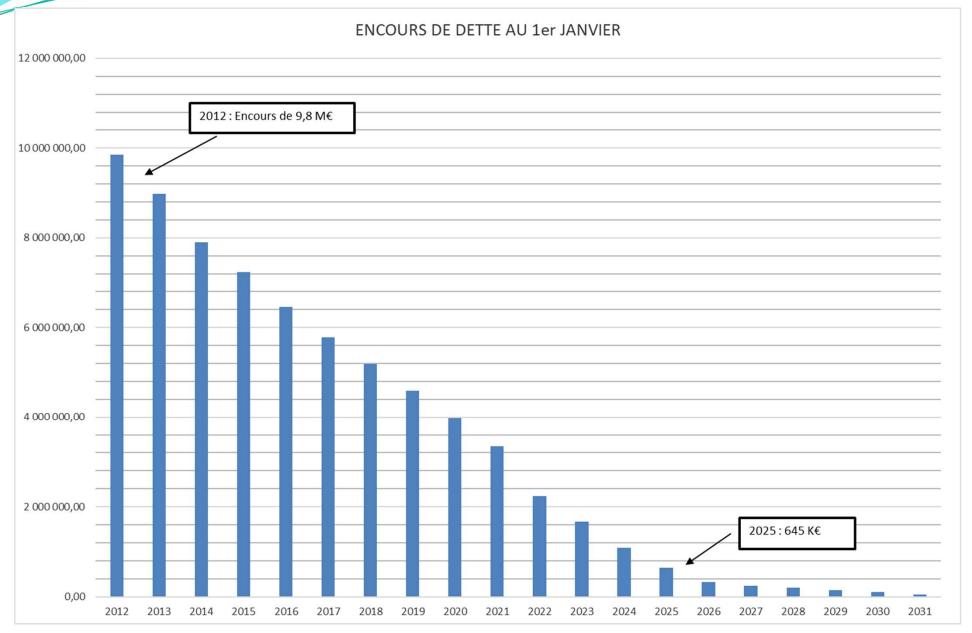
Encours de dette

Envoyé en préfecture le 04/02/2025

Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le

ID: 059-215902255-20250201-2025_0201_2-DE





III.Prospective financière de la commune

Plan Pluriannuel d'Investissement

En terme de prospective pour l'année 2025, la collectivité maintiendra la recherche d'un équilibre entre la maîtrise des charges, l'évolution de la masse salariale et le maintien d'un service public efficient pour ses habitants.

Concernant la fiscalité des ménages qui font déjà face à de nombreuses augmentations, une nouvelle baisse des taux communaux est à l'étude dans la construction du budget primitif 2025



Depuis plusieurs années, la Ville de Feignies a fait des choix engagés et raisonnés à la fois, en contenant les dépenses de fonctionnement, en cherchant de nouvelles recettes, en développant un plan massif d'investissements (écoles, bâtiments municipaux, voirie, vidéoprotection...) au service du confort de vie des usagers et du climat (rénovation énergétique des bâtiments, mobilités douces, pistes cyclables...) tout en maintenant ou diminuant son taux communal de taxe foncière.

La volonté est de poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments, l'aménagement durable, la sobriété énergétique renforcée..., et l'accompagnement des habitants, surtout dans un contexte qui se durcit (action sociale par le pôle des solidarités, enfance et jeunesse, politique culturelle, vie associative, propreté et tranquillité...).

Maintien d'un service public de qualité, poursuite des investissements, stabilité fiscale, telles sont les orientations budgétaires pour 2025



Evolution maîtrisée des dépenses et des refonctionnement, une continuité des investi-

Envoyé en préfecture le 04/02/2025 Reçu en préfecture le 04/02/2025 Publié le

ID: 059-215902255-20250201-2025 0201 2-D

La commune continuera, en 2025, à maîtriser les charges de fonctionnement afin de conserver un niveau d'autofinancement. Ainsi, les services ont été appelés à construire leurs hypothèses de fonctionnement par une maîtrise de leurs charges, de façon à respecter cette contrainte.

La politique de rénovation énergétique des bâtiments et leur entretien régulier (écoles Pergaud, Lurçat, Foyer Colmant...), l'amélioration du cadre de vie des habitants (aménagement complet de la Place du 8 mai, coulée verte...) et leur sécurité (voiries, vidéoprotection...) impliquent des investissements nécessaires.

Les dépenses de fonctionnement 2025

- Les charges à caractère général augmenteront nécessairement en 2025 de regard de l'augmentation des charges (fluides, maintenance des bâtiments...), de la restauration scolaire et les activités périscolaires proposées, la volonté de proposer une programmation culturelle pour tous au sein de l'EGP...
- Les charges de personnel restent maitriser malgré l'augmentation du taux des cotisations patronales versées à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivtés Locales)
- Les crédits concernant les subventions sont reconduits à l'identique, dont 450 K€ pour le CCAS. La volonté est de maintenir l'offre de services du CCAS afin de pouvoir accompagner les habitants en situation de fragilité et favoriser les actions en faveur de l'emploi avec le service d'insertion professionnelle et le chantier d'insertion.



ID: 059-215902255-20250201-2025_0201_2-DE

Les recettes de fonctionnement :

Les taux d'imposition restent stables sur la période :

Taux foncier bâti : 34,96 %

Taux foncier non bâti: 65,33 %

Les bases de taxes foncières évoluent de 1,7 % en 2025



PLAN PLURI-ANNUEL D'INVESTISS

Envoyé en préfecture le 04/02/2025 Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le

ID: 059-215902255-20250201-2025_0201_2-DE

LIBELLE OPERATION	Estimation	Réalisé sur	RCCE 2024 Engagé sur	Solde total	BP 2025	BP 2026	BP 2027
GRANDS PROJETS		l'opération	l'opération opération	opération		2. 2020	
CENTRE COMMUNAL DE SOINS	109 314,80 €	59 314,80 €	- €	50 000,00 €	50 000,00 €		
SALLE POLYVALENTE (hors mobilier et aménagement intérieur)	455 078,00 €	153 553,00 €	189 524,91 €	112 000,09 €	112 000,00 €		
INTRAMUROS - LIAISONS DOUCES (phase I à III)	1 008 365,39 €	924 818,32 €	83 547,07 €	- €	- €		
ACCESSIBILITE ESPACES ET BATIMENTS (ADAP)	1 100 000,00 €	620 347,45 €	24 353,28 €	455 299,27 €	200 000,00 €	200 000,00 €	55 300,00 €
ECOLE CURIE / TORTEL / LEBLANC Liaison Derkenne	3 500 000,00 €	1 895 200,00 €	5 045,58 €	1 599 754,42 €	500 000,00 €	1 099 754,42 €	
ANNE FRANK / QUARTIER DE LA GARE	250 000,00 €	- €	- €	250 000,00 €	250 000,00 €		
CIMETIERE	870 000,00 €	161 997,12 €	6 940,00 €	701 062,88 €	350 000,00 €	351 062,88 €	
ECOLE PERGAUD (Menuiseries + Isolation)	1 212 658,00 €	1 062 649,23 €	120 008,10 €	30 000,67 €	30 000,00 €		
MAIRIE	317 840,00 €	219 800,23 €	- €	98 039,77 €	- €	98 039,77 €	
ECOLE LURCAT (Menuiseries + Isolation)	1 400 000,00 €	18 372,00 €	46 249,50 €	1 335 378,50 €	670 000,00 €	665 378,50 €	
CENTRE EMILE COLMANT *Rénovation Energétique	2 600 000,00 €	28 739,76 €	120 092,64 €	2 451 167,60 €	2 451 167,60 €		
PLACE DU 8 MAI Aménagement de la Place du 8 mai Création abris à vélos Réfection des coursives Honoraires Subvention Région PRADET	1 808 980,25 €	351 495,25 €	1 307 177,08 €	150 307,92 €	150 307,92 €		
COMPLEXE SPORTIF	3 700 000,00 €	25 992,00 €	36 840,00 €	3 637 168,00 €	700 000,00 €	1 450 000,00 €	1 487 168,00€
VIDEO-SURVEILANCE	719 928,19 €	14 791,31 €	355 136,88 €	350 000,00 €	350 000,00 €		
ESPACE GERARD PHILIPE	350 000,00 €	- €	- €	350 000,00 €	350 000,00 €		
			2 308 267,68		6 163 475,52 €	3 864 235,57 €	1 542 468,00€



PLAN PLURI-ANNUEL D'INVESTISSE OPERATIONS COURANTES

Envoyé en préfecture le 04/02/2025

Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le

ID: 059-215902255-20250201-2025_0201_2-DE

OPERATIONS COURANTES	RCCE 2024	BP 2025
EQUIPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES	22 078,38	115 100,00 €
EQUIPEMENT DES SERVICES	17 034,29	192 500,00 €
DEFENSE INCENDIE	1 574,93	10 000,00 €
ACQUISITON FONCIERE		8 000,00 €
ECLAIRAGE PUBLIC – ILLUMINATIONS	37 086,00	33 000,00 €
SECURITE ROUTIERE - VOIRIE	596 083,26	536 519,77 €
ENTRETIEN DES BATIMENTS MUNICIPAUX	126 944,56	190 000,00 €
PARC AUTOMOBILE		45 000,00 €
FORT DE LEVEAU		95 000,00 €
COLONNES ENTERREES		34 000,00 €
	800 801,42	1 259 119,77 €

Les investissements prévus pour 2025 s'élèvent donc à 7 422 595,29 € financés sur nos excédents pour 5 072 319,27 €



PLAN PLURI-ANNUEL D'INVESTISSEMENT: OPERATION DETAIL DE L'OPERATION SECURISATION ET VOID: 059-215902255-20250201-2025_0201_2-DE

Envoyé en préfecture le 04/02/2025 Reçu en préfecture le 04/02/2025

RCCE 2024	
RUE JEAN JAURES	- €
RUE GUYNEMER	- €
RUE BLATON R.D.505	42 197,10 €
RUE DE NEUF-MESNIL	- €
RUE LEMPEREUR	175 764,34 €
CITE DES CHEMINOTS	60 694,20 €
RUE DES FORGES	- €
RUE SALENGRO	59 072,88 €
RUE DE LA CHAUSSEE BRUNEHAUT	167 946,11 €
AMENAGEMENT DE LA RUE ALFRED DERKENNE	78 807,00 €
AMENAGEMENT BORDURES 1D RUE DES GUIDES	209,77 €
AMENAGEMENT DE BORDURES 134-136 JEAN JAURES	3 846,00 €
AMENAGEMENT TRAVERSEE PIETONNE 16 JEAN JAURES	686,38 €
AMENAGEMENT TRAVERSEE PIETONNE 54-55 JEAN JAURES	1 020,58 €
AMENAGEMENT DE BORDURES 34/36 RUE ARTHUR DUBOIS	770,74 €
AMENAGEMENT D'UN ABAISSE DE BORDURES 8 RUE HENRI BOSSELIN	638,36 €
PORTIQUES	3 205,80 €
REFECTION DE LA PLACE MICRO-CRECHE	1 224,00 €
RAR CREDITS REPORTES SUR 2025	596 083,26 €

PROGRAMMATION POUR 2025	
RADAR PEDAGOGIQUE 63 RUE DE LA REPUBLIQUE / AMVS	2 283,77 €
PROJET DE SECURISATION DE LA RUE D'HAUTMONT/ CONVENTIO MOE VRD	9 036,00 €
RUE KAMETTE BI COUCHE	24 000,00 €
PODOTACTILE	3 000,00 €
PANNEAU DIRECTIONNEL	3 000,00 €
SECURISATION RUE D'HAUTMONT	120 000,00 €
FRAIS ETUDE HAP	2 000,00 €
TROTTOIR SERNAM RUE LEON BLUM	50 000,00 €
PISTE CYCLABLE CROIX MESNIL	120 000,00 €
SECURISATION DE LA RUE PASTEUR (PANNEAUX)	3 200,00 €
ENVELOPPE POUR LA SECURISATION ET LES TRAVAUX DE VOIRIE	200 000,00 €



BP 2025	536 519,77 €

Tous ces éléments ne préfigurent pas des modifications législatives et financières à venir et restent des prévisions qui ont vocation à être améliorées lors de la préparation du budget primitif annuel.

Les données présentées au stade du rapport d'orientations budgétaires seront affinées et consolidées dans la perspective du vote du Budget Primitif (BP) 2025 au mois de mars prochain.

